



Organisation Mondiale Contre la Torture
Case postale 21- 8, rue du Vieux Billard
CH 1211 Genève 8, Suisse

Tél. : 0041 22 809 49 39 – Fax : 0041 22 809 49 29 – E-mail : omct@omct.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT) sort sa nouvelle publication "Violence Against Women : 10 Reports/Year 2003 », relatant la situation des femmes au Bangladesh, Brésil, Cameroun, Colombie, Érythrée, Estonie, Mali, Russie, Turquie et Royaume-Uni.

Genève, le 7 juillet 2004

Violence Against Women: 10 reports/Year 2003 vient d'être publié par l'Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT) dans le cadre de son Programme Violence contre les femmes. Ces rapports compilés visent à intégrer les droits de la femme et la perspective sexospécifique dans les activités des organes principaux de surveillance de l'application des traités des Nations Unies. En 2003, l'OMCT a soumis dix rapports alternatifs aux cinq organes principaux de surveillance d'application des traités relatifs aux droits de l'homme soit trois rapports alternatifs au Comité contre la torture sur le **Cameroun**, la **Colombie** et la **Turquie**; deux rapports alternatifs au Comité des droits de l'homme sur l'**Estonie** et le **Mali** ; deux rapports alternatifs au Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur le **Brésil** et la **Russie** ; deux rapports alternatifs au Comité des droits de l'enfant sur le **Bangladesh** et l'**Érythrée** ; et un rapport alternatif au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale sur le **Royaume-Uni**.

Les dix rapports de cette compilation confirment que la violence à l'égard des femmes constitue un problème universel. Malgré la différence des contextes sociaux, culturels et politiques, qui donne lieu à des formes de violence distinctes, la prévalence et les schémas qui la caractérisent restent étonnamment ressemblants, sans tenir compte des frontières nationales et socio-économiques, ni des identités culturelles. Les femmes de Turquie, du Bangladesh et du Brésil sont sujettes aux exactions commises au nom de l'honneur et de la passion. Les femmes du Cameroun, du Mali et de l'Erythrée subissent des mutilations génitales féminines au nom de la tradition. Les femmes immigrées victimes de violence domestique au Royaume-Uni, bien qu'elles ne soient pas plus sujettes que les autres femmes à ce type de problème, sont confrontées à une situation particulièrement grave, courant en effet le risque de perdre leur permis de séjour si elles quittent leur conjoint violent. Les femmes et les fillettes d'Estonie et de Russie sont particulièrement exposées à la traite. Au Cameroun, au Brésil, en Turquie, en Erythrée, l'auteur d'un viol n'est pas puni lorsqu'il épouse sa victime. Les femmes de Colombie sont attaquées pour leur lien avec les "opposants" dans le conflit armé qui fait actuellement rage, et en tant que défenseurs des droits de l'homme. En Tchétchénie, les femmes subissent des violences notamment lors d'opérations de "nettoyage" et aux postes frontières. Des femmes défenseurs des droits de l'homme y ont également été assassinées, portées disparues, torturées et menacées en raison de leurs activités.

La violence contre les femmes peut encore s'aggraver, trop de gouvernements n'assumant pas leur part de responsabilité dans la lutte contre la violence fondée sur le genre, et tolérant qu'elle ait lieu en toute impunité. Les inégalités liées aux rôles attribués à chaque sexe et aux structures sociales viennent renforcer le déséquilibre des rapports de pouvoir, qui empêche les femmes de jouir pleinement de leurs droits économiques, sociaux et culturels, et pouvant, du même coup, amener à ce que des violences à l'égard des femmes soient commises, y compris sous forme de sévices domestiques et de traite. De nombreux gouvernements n'ont pas adopté de législation interdisant spécifiquement et punissant la

violence envers les femmes, ni formé leurs agents à comprendre toute la complexité des problèmes entourant ce type d'exactions.

Reconnaissant l'importance d'une prise de conscience sur toutes les formes de violence contre les femmes, les rapports compilés dans cet ouvrage constituent une documentation importante sur la nature étendue de la violence contre les femmes dans la famille, au sein de la communauté ou perpétré par des agents de l'Etat.

Carin Benninger-Budel et Lucinda O'Hanlon, *Violence Against Women: 10 Reports/ Year 2003*, OMCT, 2004, ISBN: 2-88477-073-9, 418 pp.

La compilation des dix rapports est disponible sur le site Internet de l'OMCT (www.omct.org). Un résumé en français et en espagnol des dix rapports de cette compilation sont également disponibles sur le site Internet de l'OMCT.

Pour plus d'information sur le Programme Violence contre les femmes de l'OMCT, vous pouvez contacter cbb@omct.org ou ak@omct.org.